

L'éducation par les verges

Numéro d'inventaire : 1979.09490

Type de document : article

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1903

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Feuille double marron couvrant un ensemble de feuilles reliées par trois agrafes.

Mesures : hauteur : 24,6 cm ; largeur : 17 cm (dimensions du livret)

Mots-clés : Punitions

Iconographie (personnages et événements liés à l'histoire de l'Education, sauf pédagogues)

Utilisation / destination : presse (Rétrospective de la punition par les verges à travers diverses thématiques et l'histoire : "Qui aime bien châtie bien - Le père fouettard à travers les âges", "La journée d'un écolier dans un collège d'autrefois", "Où le roi de France est battu et content", "Manuel du parfait fouetteur d'écoliers - Trop de zèle !", "Une institution que la Révolution n'atteint pas - Des actes de désespoir", "Chez nos voisins - Violence ou douceur ?".)

Historique : "L'éducation par les verges" est un article extrait du magazine "Lecture pour tous" de 1903, édité par Hachette de 1898 à 1971.

Représentations : instruction, éducation, punition / Présence d'images en noir et blanc afin d'illustrer les propos de l'article.

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : de la page 1061 à 1070
ill.



UNE ÉCOLE sous LOUIS XIII. — D'APRÈS LA GRAVURE D'ABRAHAM BOSSE.

Combien douce et anodine paraît la discipline scolaire de nos jours quand on la compare au rude et sévère régime des collèges et écoles d'autrefois ! Pendant des siècles, le fouet et les verges furent considérés dans tous les pays comme des accessoires indispensables pour inculquer aux enfans l'amour de l'étude.

L'ÉDUCATION PAR LES VERGES

Se trouve-t-il aujourd'hui des écoliers pour se plaindre de la rigueur de nos modernes systèmes d'éducation et souhaiter qu'on leur rende l'école plus agréable et plus douce ? A ceux-là nous recommandons cette courte et instructive revue des moyens de discipline qui ont été usités dans tous les temps et dans tous les pays sans exception..., sans interruption..., sans protestation. Après avoir entendu le bruit de coups que les écoles se renvoient de l'une à l'autre à travers les siècles, et avoir eu sous les yeux les instruments de supplice avec la manière dont on les employait, nul doute qu'ils ne se tiennent pour fort heureux d'appartenir à une époque où l'éducateur ne s'adresse qu'à la raison et aux bons sentiments de l'enfant.

○ ○ ○

LE maître m'a battu ! » Supposez qu'un enfant, au retour de l'école, jette à ses parents ces mots indignés, quel scandale ! On devine tout ce qui s'ensuit. Pleurs de l'enfant, moins endolori par le souvenir de la souffrance physique qu'affecté par le sentiment de l'humiliation subie. Colère des parents courroucés qu'on ait osé lever la main sur leur enfant. Plainte. Enquête. Admonestation. Le maître à la main trop prompte est sévèrement blâmé et reçoit un avertissement qui lui ôtera l'envie de recommencer : il a le

devoir de se faire aimer et respecter de son disciple, il n'a pas le droit de s'en faire craindre par la peur des coups.

Or, ce qui aujourd'hui nous paraît monstrueux, avait été longtemps, et l'on pourrait presque dire, avait été toujours et partout considéré comme normal, utile et bienfaisant. Pendant des siècles on a battu, fouetté, emprisonné, martyrisé les écoliers : peut-être même le fait-on encore, tout à côté de chez nous.... Écoliers français, en est-il parmi vous qui se croient fort à plaindre ? S'il faut

Ecoles

(par les verges)

